

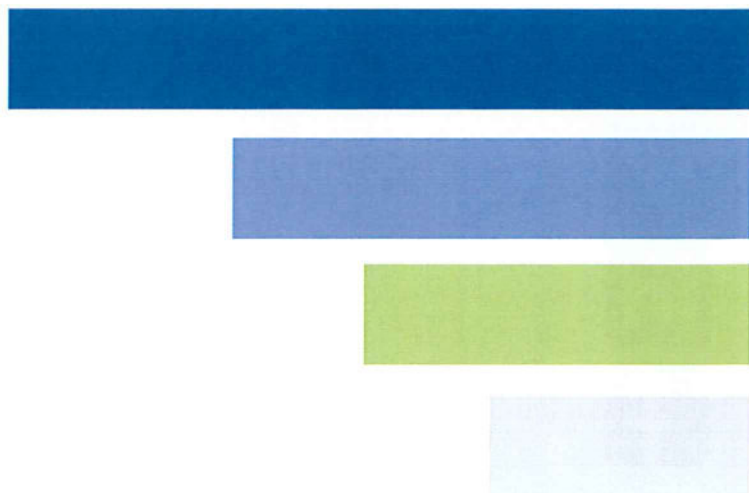
CONTRAT DE PROGRÈS

id initiatives
durables

2023 - 2027



Tous une bonne raison d'agir





CONTRAT DE PROGRÈS

id initiatives
durables

id initiatives
durables

Initiatives Durables

est un réseau régional d'acteurs engagés pour un développement responsable des entreprises et des territoires

Le contrat de progrès

permet à la SERS de formaliser, piloter et valoriser ses engagements dans le développement durable

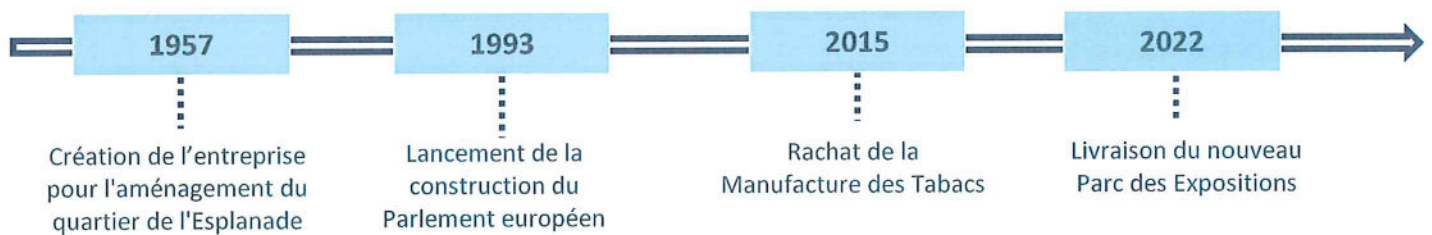
En adhérant à Initiatives Durables, la SERS s'engage en matière de **RSE**



en quelques mots et chiffres

La SERS, Société d'Équipement du Rhin Supérieur, est experte et leader dans les domaines de l'aménagement, de la construction et de la gestion de patrimoine. Exemple dans la transition sociale et environnementale (reconversions de sites, rénovation énergétique, habitat pour tous, services à la mobilité ...), elle à l'écoute des évolutions, agile et innovante.

DATES



CHIFFRES CLÉS



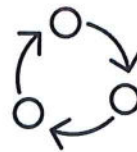
VALEURS



RÉSILIENCE



INTÉRÊT
GÉNÉRAL



ÉQUITÉ



RESPONSABILITÉ
TERRITORIALE

Nos motivations à l'adhésion Initiatives Durables...

L'adhésion à Initiatives Durables permet d'incarner notre volonté d'être exemplaire dans la transition sociale et environnementale. La SERS souhaite être à l'écoute des évolutions, être agile et rester innovante, et les échanges entre pairs permis par le réseau sont riches.

Les valeurs que nous défendons

Progrès social



- Mettre en place une politique de Qualité de Vie au Travail (QVT)
- Intégrer l'égalité homme/femme au sein de l'entreprise
- Participer à des projets associatifs du territoire
- Favoriser les mobilités douces des collaborateurs

Préservation de l'environnement



- Réduire la consommation de papier
- Se mettre en conformité vis-à-vis du décret tertiaire
- Signer la charte "Tous unis pour la biodiversité" de l'Eurométropole
- Mettre en œuvre une politique de sobriété numérique et de travail collaboratif

Efficacité économique (adaptation à la transition)



- Engager une réflexion sur les conséquences et les conditions de mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN)
- Participer à la création d'une filière bois en Alsace
- Participer au Pacte pour un urbanisme en transition écologique

Bonne gouvernance d'entreprise



- Participer à la réflexion pour la création d'une filière locale d'économie circulaire
- Intégrer la démarche RSE dans le projet d'entreprise
- Pérenniser les actions de transparence sur l'activité de la société



CONTRAT DE PROGRÈS

d initiatives
durables

Nos engagements « Progrès Social »

OBJECTIF

**Mettre en place
une politique de
QVT**

Indicateur

- Diffusion d'un questionnaire 2 fois/an
- Application d'un plan d'action à l'issue des retours

Justification

Pérenniser la démarche, notamment pour faire suite au premier lancement du questionnaire de satisfaction. L'objectif étant de détecter les points forts et faibles de la qualité de vie au travail de la SERS et de décliner un plan d'action.

Moyens

Inclure le CSE dans la démarche.
Plan d'action présenté à tous les collaborateurs.

OBJECTIF

**Intégrer l'égalité
homme/femme
au sein de
l'entreprise**

Indicateur

- Réajustement des salaires sur les mêmes responsabilités
- Égalité salariale H/F

Justification

Cet objectif émane de l'ambition du Comité de Direction. Après l'arrivée d'une DRH en interne, il est question d'approfondir les sujets de management et de ressources humaines au sein de l'entreprise.

Moyens

Formalisation d'une véritable direction des ressources humaines et des moyens qui lui seront alloués.
Index de l'égalité professionnelle

OBJECTIF

**Participer à des
projets associatifs
du territoire**

Indicateur

- Budget alloué

Justification

Renforcer l'ancrage territorial et inscrire la SERS en tant que partenaire des associations locales.

Moyens

Moyens en temps
Moyens financiers

OBJECTIF

**Favoriser les
mobilités douces
des collaborateurs**

Indicateur

- Évolution du Forfait Mobilités Durables (de 400 à 600 € max)
- Abonnements Citiz pro/perso
- Évolution de la prise en charge des trajets domicile travail (part employeur à hauteur de 75 %)

Justification

Renforcer auprès des collaborateurs les moyens nécessaires pour les inciter à utiliser les mobilités douces.

Moyens

Mise à disposition de vélos de la société dont un à assistance électrique.
Moyens financiers



CONTRAT DE PROGRÈS



Nos engagements « Préservation de l'Environnement »

OBJECTIF

Réduire de la consommation de papier

Indicateur

Réduction de moitié d'ici trois ans (consommation actuelle : 42 kg / personne / an)

Justification

Cet objectif a été déterminé à la suite de l'audit réalisé dans le cadre du dispositif START RSE. La SERS a pris conscience de sa consommation et souhaite accompagner ses collaborateurs dans une forte réduction via des process de conduite de changement.

Moyens

Envisager un accompagnement avec l'EMS et l'Agence du climat

OBJECTIF

Se mettre en conformité vis - à-vis du décret tertiaire

Indicateur

Plan d'action sur le court, moyen et long terme

Justification

Volonté de la SERS de se mettre en conformité avec la réglementation et de se faire accompagner pour le faire.

Moyens

Recrutement d'un property manager et accompagnement par un prestataire extérieur



Nos engagements « Préservation de l'Environnement »

OBJECTIF

Signer la charte "Tous unis pour la biodiversité" de l'EMS

Indicateur

Mettre en place des actions correspondant à au moins 3 des thématiques ci-dessous :

- Valoriser les espaces
- Économiser l'énergie et les ressources
- Favoriser la biodiversité
- Protéger et développer l'écosystème
- Impliquer et sensibiliser les utilisateurs des espaces

Justification

Volonté de s'inscrire dans les politiques mises en place par la ville de Strasbourg et l'Eurométropole. L'objectif étant de généraliser la démarche à l'ensemble des actions et opérations de la SERS.

Moyens

Engagement 2022-2025 avec un accompagnement personnalisé et un bilan à l'issue des 3 ans

OBJECTIF

Mettre en œuvre une politique de sobriété numérique et de travail collaboratif

Indicateur

Mise en place d'indicateurs de suivi

Justification

Une formation a été réalisée autour de la sobriété numérique. Il s'agit dorénavant de la mettre en œuvre en déclinant un plan d'action afin de mesurer son application et sa performance sur le long terme.

Moyens

Temps alloué à la DRH sur le sujet et sur la sensibilisation des collaborateurs



CONTRAT DE PROGRÈS



Nos engagements « Efficacité Économique » (adaptation à la transition)

OBJECTIF

Engager une réflexion sur les conséquences et les conditions de mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Indicateur

3 étapes clés :

1. Faisabilité du projet
2. Réunion des acteurs de l'écosystème
3. Finalisation du projet

Justification

Volonté d'anticiper les mesures qui vont impacter durablement l'activité de la société.

Moyens

- Partenariat avec l'ADEUS dans la phase étude
- Groupe de travail avec la Banque des Territoires et CDC Biodiversité

OBJECTIF

Participer à la création d'une filière bois en Alsace

Indicateur

- Nombre de rencontres/an
- Nombre de projets qui intègrent le bois dans la conception et la réalisation
- Critères dans le cahier de charges

Justification

En octobre 2022, la CEA a lancé cette initiative, l'objectif étant de mieux intégrer les matériaux biosourcés et géosourcés.

Moyens

S'intégrer dans la constitution de la filière : créer des temps de rencontres pour établir des partenariats entre les acteurs et ainsi favoriser la construction de matériaux mixtes.
Anticiper les évolutions et avoir une démarche proactive concernant les innovations du territoire

OBJECTIF

Participer au Pacte pour un urbanisme en transition écologique

Indicateur

- Nombre de participations au groupe de travail

Justification

Initiatives de la ville et de l'Eurométropole.

Moyens

Participation du directeur opérationnel de la SERS aux réunions : représentation au plus haut niveau



CONTRAT DE PROGRÈS

d initiatives
durables

Nos engagements « Gouvernance »

OBJECTIF

Participer à la réflexion pour la création d'une filière locale d'économie circulaire

Indicateur

- Nombre de rencontres par an
- Nombres d'opérations intégrant des obligations en matière d'économie circulaire (recyclage et réemploi)

Justification

Aller au-delà de la réglementation, allier les questions d'insertion avec les questions d'économie circulaire
Initiation de la démarche par le relais 2D.

Moyens

- Mise en œuvre de clauses communes dans les marchés publics (insertion + réemploi)
- Sensibilisation des chef.fes de projet à l'économie circulaire

OBJECTIF

Intégrer la démarche RSE dans le projet d'entreprise

Indicateur

- Mise en place des groupes de travail
- Nombre d'actions réalisées par les 4 groupes de travail

Justification

Cohérence des deux démarches
Volonté d'anticiper les évolutions du secteur d'activité (2030) et s'en saisir pour développer et innover sur des nouvelles offres et filiales et ainsi pérenniser les activités de l'entreprise

Moyens

Définir le temps alloué des collaborateurs pour répondre à la stratégie d'entreprise sur le moyen / long terme

OBJECTIF

Pérenniser les actions de transparence sur l'activité de la société

Indicateur

- Compte rendu hebdomadaire partagé avec tous les salariés

Justification

Permettre un partage des informations et des actions de l'entreprise avec l'ensemble des collaborateurs quel que soit leur fonction et/ou niveau de responsabilité.

Moyens

Comité de Direction (CODIR) avec ordre du jour et transmission
Outil de pilotage de la société et de management

CONTRAT DE PROGRÈS



Pour l'entreprise : SERS.....

Fait à Strasbourg le 14 / 02 / 2023

Signature :
Pour la Société d'Aménagement et
d'Équipement du Rhin Supérieur

Eric HARTWEG
Directeur Général

Pour Initiatives Durables

Fait à Schiltigheim le 15/02/2023

Signature :



Initiatives Durables

accompagne la SERS dans sa démarche
de responsabilité sociétale d'entreprise
(RSE) et s'assure annuellement de
l'avancée des engagements.